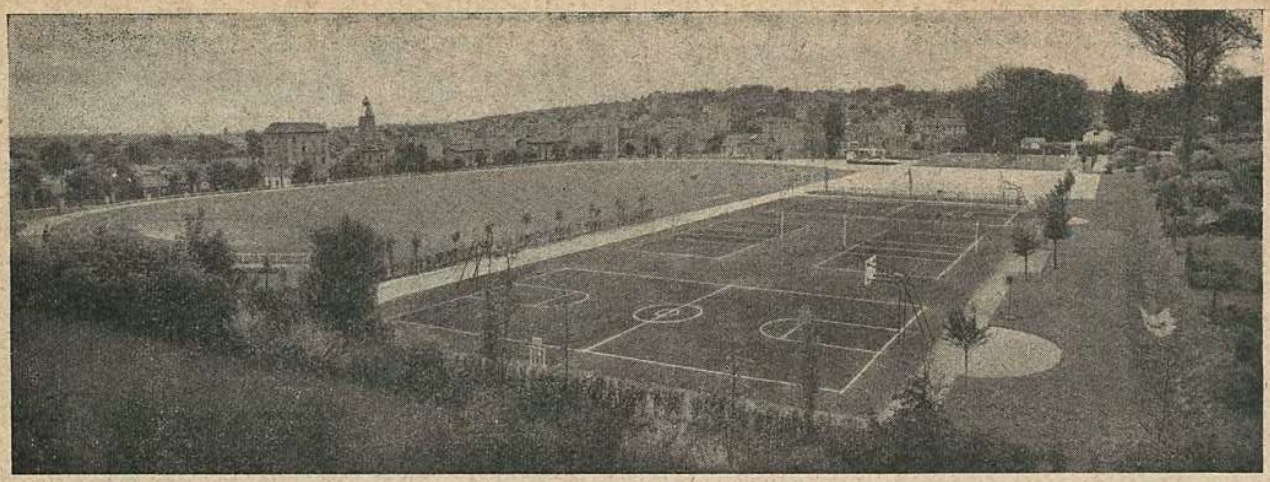

LE STADE MUNICIPAL (Mai 1952)

Le Stade

Le 21 Janvier 1949, le Conseil Municipal sur la proposition de M. le Maire votait à l'unanimité, la construction d'un stade omni-sports, sur l'ancien terrain d'évolutions scolaires de la place Hunebelle.

Le choix de l'emplacement du stade

Il n'est pas inutile de souligner ici les raisons qui nous ont conduits à choisir ce terrain :

1°) c'etait l'unique espace libre existant dans la commune et loué pour une longue durée dans de très bonnes conditions,

2°) ce terrain d'une superficie totale de 45.000 m² pouvait être aménagé tout en conservant au site local son caractère agréable de verdure, plantations, etc..., que lui donnait la forêt domaniale,

3°) Celui-ci étant situé au centre même de l'agglomération de Clamart, à proximité des écoles et desservi par des moyens de transport les plus pratiques.

La réalisation du stade

Aujourd'hui cette réalisation répond aux besoins réels de la population :

Elever au grand air les enfants des Ecoles et diriger leurs ébats.

Former physiquement et moralement la jeunesse de Clamart par la pratique des Sports,

Le financement de cette entreprise a été :

Part de la commune ..... 45.050.000 fr.
Part de l'Etat ..... 45.950.000 fr

*
**

L'ensemble sportif se compose de :

— 1 piste ovale d'athlétisme de compétition de 400 mètres
— 1 piste droite de 140 mètres (7 couloirs),
— 2 sautoirs en longueur et triple saut.
— 2 lancées pour poids,
— 2 lancées pour disque,
— 2 lancées pour marteau,
— 1 terrain de football réglementaire,
— 1 terrain de rugby de 150×66,
— 1 double plateau d'Education Physique pour les Scolaires, comprenant : 1 portique, à 3 travées, 2 barres de suspension, 6 poutres d'équilibre,
— 2 basket-ball,
— 2 volley-ball,
— 4 tennis,
— 6 jeux de boules,
— 1 emplacement pour jeux d'enfants.

*
**

Pour donner une idée de l'ampleur des travaux entrepris, il suffit de rappeler que le stade s'étend sur une superficie de 45.000 m² et que son périmètre est long d'environ 1 km.

La construction sur ce terrain en pente de 3 plateformes horizontales a nécessité un terrassement de 44.000 m³ de terre, ce volume est à peu près celui de l'Arc-de-Triomphe de la place de l'Etoile. On peut dire encore qu'en poids, cela représente 65.000 tonnes de terre, soit 3.100 wagons de marchandises ou encore 8 fois le poids de la Tour Eiffel.

La longueur des canalisations diverses enterrées dans le sol pour le drainage, l'assainissement, la distribution de l'eau d'arrosage est de 5.150 m., soit la distance de la gare de Clamart à la gare Montparnasse.

Le Stade a été inauguré le 25 mai 1952.

Dans un avenir prochain, la Municipalité prévoit l'aménagement de gradins ou tribunes, et l'installation de vestiaires-douches. Ces installations permettront de recevoir 2.600 à 3.000 spectateurs.

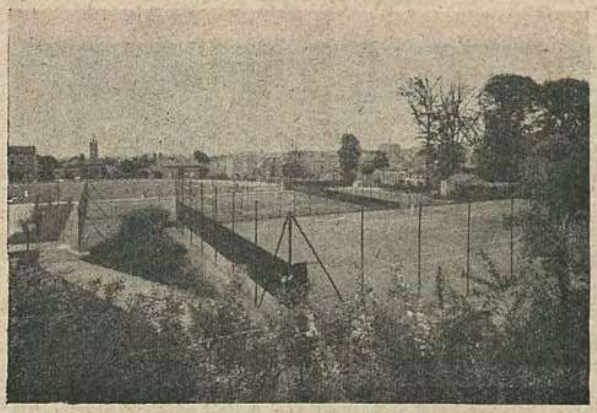

LES TENNIS

Activité Sportive

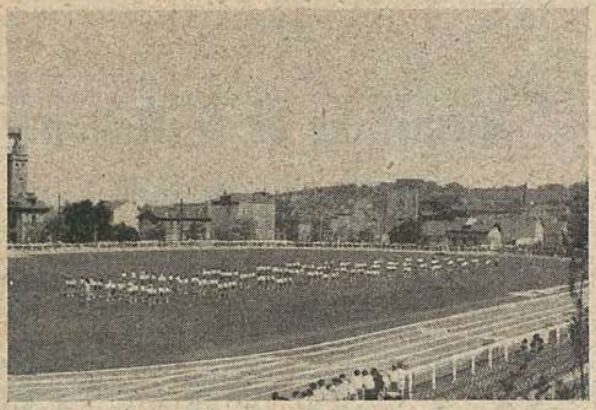

LES ENFANTS SUR LE STADE

La Commune met actuellement à la disposition des Sociétés sportives locales ainsi qu'à celle des enfants des écoles, les trois terrains de jeux suivants :

Le stade de la Cavée, le terrain scolaire des Rochers et le stade de la Place Hunebelle.

Le patronage laïque municipal, le Club sportif municipal et l'Association sportive du Guet utilisent le **stade de la Cavée**, ce terrain de jeux étant plus particulièrement réservé aux équipes de jeunes, cadets et minimes, qui viennent s'y ébattre les jeudis après-midi, dimanches matin et dimanches après-midi.

Le terrain de sports des Rochers, de dimensions réduites, sert de plateau d'évolutions et de jeux pour les élèves de l'Ecole des Rochers, du Centre professionnel ; il est à leur disposition tous les jours de la semaine, aux heures de fréquentation scolaire.

Le stade de la Place Hunebelle reçoit toutes les sociétés sportives, particulièrement le Club Sportif Municipal qui y fait évoluer ses principales sections ;

— de football qui compte 5 équipes très actives et 110 joueurs inscrits ;

— de basket-ball, représentée par 70 joueurs ;

— de volley-ball avec 30 joueurs ;

— de tennis, pour laquelle 4 courts reçoivent environ 200 joueurs pendant la belle saison ;

— d'athlétisme, jeune section groupant actuellement 50 membres ,

— de boules, représentée par 100 joueurs :

— l'Association Sportive du Guet, les Libellules, le Centre Professionnel de la rue du Nord, le Régiment des Sapeurs-Pompiers de Clamart, enfin les enfants des écoles à qui ce stade est plus particulièrement destiné.

Nous pouvons également mentionner que depuis son inauguration, le Stade Municipal a vu se dérouler de nombreux cross-country et cross cyclo-pédestres, notamment : les 11 et 12 décembre 1952, marqués par des épreuves de cross-country organisées au titre du challenge du nombre par l'Office du Sport Scolaire et Universitaire ; le 20 février 1953, où se déroulaient deux épreuves de cross-country organisées par le Club Sportif Municipal et l'Union Départementale de la Seine ; les 16 novembre 1952 et 20 février 1953, qui ont vu deux épreuves de cyclo-cross groupant les meilleurs spécialistes.

Ce bref aperçu permet de se rendre compte de l'activité sportive de notre Commune et de juger de la nécessité dans laquelle nous étions d'édifier un vaste Stade, pour donner à tous ces jeunes sportifs un large champ d'évolution, qui leur permit d'exercer leur activité physique.

ARRIVEE D'UNE COURSE

LA COMMISSION MUNICIPALE DES FETES

Commission des fêtes, sports, jeunesse.

Président : Le Maire, M. COUETTE ;

L'Adjoint délégué : M. ABAZIOU ;

Les Adjoints : MM. URBAIN, RASTOUL, Mme DRUON, MM. BERANGER, MAITRE.

Membres du Conseil municipal : M. GUYOT, Mme LOOREN, MM. CHOPLIN, PONCELET, DECKER, DELANNOY.

La Commission des fêtes a travaillé pendant six ans, par ses réalisations, par ses initiatives à faire de Clamart un centre d'intérêt pour les Clamartois eux-mêmes et aussi pour les nombreux Parisiens qui fréquentent, le dimanche, à la belle saison, notre riante cité.

Elle a cherché constamment à maintenir, d'abord, les traditions de notre commune : la fête patronale, la fête nationale du 14 Juillet et toutes les fêtes populaires qui attirent toujours la foule.

Elle a organisé, chaque année, dans les salons de la Mairie, avec la collaboration de la Société d'Horticulture et d'artistes : peintres et sculpteurs, l'Exposition d'Automne.

Elle s'est toujours préoccupée d'offrir aux vieillards à l'occasion de déjeuners qui leur sont donnés, des réjouissances les égayant et leur rappelant leur époque.

Chaque année, à l'occasion de Noël, des spectacles ont été organisés pour tous les enfants d'âge scolaire.

Enfin, elle a appuyé de son activité et de son aide financière le développement de l'éducation physique et des sports sur le territoire de la commune, en liaison étroite avec le C.S.M.C., l'A.S. du Guet et les diverses Associations locales.